



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 juillet 2019

Point de situation sur la ressource en eau en Vendée

Ces derniers jours, le département de la Vendée a fait face à de très fortes chaleurs et aucune précipitation significative n'a été constatée. Dans les jours à venir, les températures resteront élevées, avec un temps sec ponctué localement d'averses orageuses.

Etat des ressources

- la ressource en **eau potable** est satisfaisante. Les barrages de stockage sont remplis en moyenne à 91% grâce aux précipitations de cet hiver et au printemps ;
- les **nappes** (eaux souterraines) ont des niveaux de remplissage satisfaisants, proches de la moyenne ;
- les débits des **cours d'eau** ainsi que les **niveaux d'eau dans les marais**, ont fortement baissé.

Mesures prises

Eau potable : aucune limitation sur l'utilisation d'eau potable n'est en vigueur.

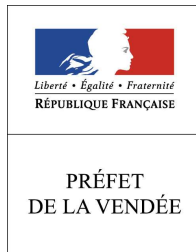
Nappes : il n'y a aucune limitation par pompage dans les nappes, forages ou puits.

Cours d'eau : **le préfet de la Vendée a renforcé les mesures de restriction dans les rivières et les marais, à partir du samedi 6 juillet 2019 :**

→ Agriculture :

- Maines, Logne-Boulogne, Marais Breton, Vie-Jaunay, Côtiers vendéens et Lay superficiel : interdiction totale de prélèvement ;
- Sèvre Nantaise et Vendée superficiel : interdiction de prélèvement tous les jours de 8h00 à 20h00 ;
- Autize superficiel : réduction de 50% des volumes autorisés ;
- Marais Sèvre Niortaise : mise en alerte gérée par l'Etablissement public du Marais Poitevin (EPMP) sans limitation à ce stade.





→ Particuliers, industriels, professionnels et collectivités territoriales

- Maines, Logne-Boulogne, Marais Breton, Vie-Jaunay, Côtiers vendéens et Lay superficiel : interdiction totale de prélèvement ;
- Sèvre Nantaise et Vendée superficiel : interdiction de prélèvement tous les jours de 8h00 à 20h00 ;

→ Chasseurs au gibier d'eau et oiseaux de passage

- Marais Breton et Marais poitevin : interdiction totale de prélèvement.

Le préfet de la Vendée invite chaque utilisateur d'eau à être vigilant et agir afin de maîtriser sa consommation.

